

Note Méthodologique : plan de prévention des risques

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels.
 - Garantir la sécurité des travailleurs et la conformité réglementaire.
 - Anticiper les accidents et améliorer la performance globale.
 - Approche spécialisée, adaptée aux enjeux prioritaires de SST.
-

Objectifs de la mission

- Évaluer de manière exhaustive les risques professionnels.
- Définir et prioriser des mesures correctives adaptées.
- Réduire les accidents du travail et renforcer la conformité.
- Sensibiliser les salariés et diffuser une culture prévention.
- Organiser fiablement les interventions sur site.
- Structurer le pilotage et l'amélioration continue.

Point clé : Des rapports détaillés sont remis et validés à chaque étape pour assurer traçabilité et conformité.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre (extraits essentiels) :

- Entreprises de toutes tailles avec activités à risques (industrie, BTP, logistique, agroalimentaire, co-activité).
- Public cible : responsables QHSE, chefs de chantier, managers, RH, représentants du personnel.
- Interventions sur site et/ou à distance selon besoins.

Livrables (issus des phases et FAQ) :

- Rapport d'état des lieux (diagnostic des risques).
 - Rapport de conformité (revue documentaire et réglementaire).
 - Plan d'action structuré et priorisé (recommandations opérationnelles).
 - Reporting et suivi d'intervention/mise en œuvre.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de sites, entretiens avec responsables, analyse des incidents passés.
- État des lieux rigoureux des facteurs de risque par activité.
- Livrable : rapport d'état des lieux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des consignes, procédures, registres d'incidents, évaluations précédentes.
- Vérification de la conformité aux normes en vigueur.
- Livrable : rapport de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan priorisé selon la criticité.
- Mesures opérationnelles, organisationnelles et techniques.
- Livrable : plan d'action structuré.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Coordination des actions correctives et évaluation des résultats.
- Reporting régulier à la direction, intégration à la politique de l'entreprise.
- Livrable : reporting et suivi d'intervention.

Planning / durée / jalons

Période / phase	Format	Jalon / validation	Durée indicative
Cadrage & lancement	Réunion initiale	Validation du périmètre et du plan d'intervention	Variable
Diagnostic & visites	Sur site + à distance	Restitution de l'état des lieux	Variable
Analyse réglementaire & plan d'action	À distance + ateliers	Validation du plan d'action	Variable
Suivi & accompagnement	Reporting régulier	Suivi des actions et clôture	Quelques jours à plusieurs semaines (selon taille/complexité)

Prestations possibles sur site et/ou à distance, avec rapports détaillés remis à chaque étape pour validation.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Participe aux entretiens et aux visites de sites.
- Fournit les documents nécessaires (procédures, rapports d'incidents, fiches de sécurité, historique des accidents, évaluations antérieures).
- Valide les rapports et le plan d'action à chaque étape.

- Opte pour un accompagnement ponctuel ou un suivi régulier selon les besoins.

Consultant

- Réalise le diagnostic initial (visites, entretiens, analyse des incidents).
 - Conduit la revue documentaire et la vérification réglementaire.
 - Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
 - Coordonne le suivi des actions et assure le reporting régulier à la direction.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures et consignes de sécurité internes.
 - Registres/rapports d'incidents et historique des accidents.
 - Évaluations précédentes des risques.
 - Fiches de sécurité / fiches de données de sécurité.
 - Accès aux sites et disponibilité des responsables pour entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting régulier auprès de la direction pendant le suivi.
 - Rapports détaillés remis à chaque étape pour validation.
 - Priorisation des mesures selon la criticité des risques.
 - Vérification de la conformité réglementaire en continu.
 - Accompagnement ponctuel ou suivi régulier selon besoins spécifiques.
 - Intégration du plan dans la politique de l'entreprise et démarche d'amélioration continue.
-